

**DEVOIRS DE FRANÇAIS pour les élèves des classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

En 6e et 5e :

Révisions en CONJUGAISON : les temps simples du mode indicatif

LECTURE : libre choix d'un roman qui pourrait être présenté en classe.

En 4e et 3e :

Révisions en CONJUGAISON : les temps simples et composés du mode indicatif

LECTURE : libre choix d'un roman qui pourrait être présenté en classe.